

FORMULE 10

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ASSOCIATION

(Loi sur la propriété condominiale, L.N.-B. 2009, c. C-16.05, art. 32(7))

L'association condominiale _____ n° _____ atteste que le(s) règlement(s) administratif(s) a (ont) été pris ou modifié(s) conformément à la Loi, à la déclaration et aux règlements administratifs.

SIGNÉ, SCELLÉ ET REMIS

en présence de :

Signature – nom en lettres moulées, poste

Signature – nom en lettres moulées, poste